

**Annuaire
International
de Justice
Constitutionnelle**

Institut Louis Favoreu
Groupe d'Études et de Recherches
sur la Justice Constitutionnelle
Équipe associée au CNRS UMR 7318 DICE
Aix-en-Provence

**Annuaire
International
de Justice
Constitutionnelle**

XXXIV

2018

ECONOMICA
49, rue Héricart
75015 Paris

**PRESSES UNIVERSITAIRES
D'AIX-MARSEILLE**
3, Avenue R. Schuman
13628 Aix-en-Provence cedex 01

2019

Annuaire International de Justice Constitutionnelle

Fondé par Louis Favoreu

publié par l'

Institut Louis Favoreu – Groupe d'Études et de Recherches sur la Justice Constitutionnelle (Aix-Marseille Université CNRS UMR 7318 DICE).

Sous le haut patronage de M. le Président de la Cour constitutionnelle d'Autriche, MM. les Présidents de la Cour constitutionnelle de Belgique, M. le Président du Tribunal constitutionnel d'Espagne, M. le *Chief Justice* des États-Unis d'Amérique, M. le Président du Conseil constitutionnel de France, M. le Président de la Cour constitutionnelle d'Italie, M. le Président du Tribunal constitutionnel du Portugal, M. le Président de la Cour constitutionnelle de la République Fédérale d'Allemagne.

Conseil scientifique : D. Bilchitz (*Université de Johannesburg*), J. von Bernstorff (*Université de Tübingen*), M. Cartabia (*Université de Milano Bicocca, Juge à la Cour constitutionnelle d'Italie*), D. Valadés (*Université nationale autonome de Mexico, Président de l'Institut ibéroaméricain de droit constitutionnel*), B. Mathieu (*Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne*), N. Steytler (*Université du Cap-Ouest, Le Cap*), M. Verdussen (*Université de Louvain-la-Neuve*)

Comité de rédaction : M. Baudrez (Toulon), F. Delpérée (Louvain), T. Di Manno (Toulon), M. Fromont (Paris I), L. Garlicki (Varsovie), J. Iliopoulos-Strangas (Athènes), O. Lecucq (Pau), J. Miranda (Lisbonne), W. Mastor (Toulouse I), Th. Öhlinger (Vienne), P. Passaglia (Pise), M. Rosenfeld (New-York), A. Roux (IEP Aix-en-Provence), E. Smith (Oslo), G. Zagrebelsky (Turin)

Direction et rédaction : X. Magnon, assisté de N. Danelciuc-Colodrovschi, L. Gay et C. Soullière

Composition et mise en page : C. Soullière

Ont collaboré à ce volume : M. Agerbi, C. Aguzzi, E. Alberti, H. Alcaraz, M. Alfili, L. Allezard, F. Arlettaz, R. Arnold, M. Bardin, M. Baudrez, H. Ben Mahfoudh, A. Binette, M. Borres, E. Bottini, A.-S. Bouvy, J. Broch, N. Cambier, P. Cambot, M. Canotilho, M. Carrillo, D. Carron, D. Connil, N. Danelciuc-Colodrovschi, J.-T. Debry, J.-P. Derosier, T. Di Manno, A. Dieckhoff, T. Disperati, S. Djaït, A. Duffy-Meunier, Y. Elassar, I. Fassassi, M. Fatin-Rouge Stefanini, M. Ferreri, B. Garcia, P. Garello, L. Garlicki, L. Gay, I. Gómez Fernández, M. Granat, M. Gudzenko, M. Guetat, J. Giudicelli, S. Hamrouni, M. Hottelier, O. Ihl, J. Iliopoulos, F. Jacquelot, M. Kordeva, P. Kruzslicz, O. Le Bot, A.M. Lecis Cocco Ortu, O. Lecucq, G. Lopez Daza, D. Löhrer, M. Luciani, C. M., X. Magnon, C. Maillafet, D. Matmati, A. Ménard, C. B. Niasse, P. Nihoul, M. Nogueira de Brito, F. Pezet, R. D. Popescu, B. Renauld, D. Roman, S. Schmitt, E. Smith, M. Solbreux, M. Tabei, P. Taillon, E. S. Tanasescu, G. Toulemonde, C. Tzutzuiano, M. Ueno, J. Vachey, M. Verdussen, A. Vidal-Naquet, C. Yannakopoulos, A. Zayeni

Traductions : H. Alcaraz, O. Lecucq, D. Löhrer

Correspondance : *Rédaction* : ILF-GERJC, Faculté de Droit, 3, av. Robert Schuman, 13628 Aix-en-Provence Cedex 01 - Tél. : (0)4 42 17 29 57

Courriel : dice-ilm@univ-amu.fr

Site internet : dice.univ-amu.fr/dice/ilm

Abonnements et ventes : Éditions Economica

La rédaction n'entend ni approuver, ni réprouver les opinions émises dans le présent annuaire, qui n'engagent que leurs auteurs. Le mode de citation de l'annuaire est : *Annuaire International de Justice Constitutionnelle*, XXXIV-2018, Economica-PUAM

© Ed. ECONOMICA, 2019

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

ÉTUDES

JUGER LES ÉLECTIONS

Études rassemblées par Jean-Philippe Derosier

Quel(s) « juge(s) » pour les élections : le chemin dyspraxique de la modélisation à la mise en œuvre pratique Ariane Vidal-Naquet et Xavier Magnon	23
Juger les élections par les élus. Le Contentieux électoral parlementaire Eleonora Bottini	35
Juger le financement des élections Gilles Toulemonde	47
Juger le référendum Marthe Fatin-Rouge Stefanini	57
La protection européenne des droits électoraux Arnaud Ménard	69

TABLE RONDE

ÉGALITÉ, GENRE ET CONSTITUTION

XXXIV^e Table ronde internationale des 7 et 8 septembre 2018

• Allemagne (R. Arnold)	89
• Argentine (F. Arlettaz)	105
• Belgique (B. Renauld et M. Verdussen)	149
• Canada (P. Taillon et A. Binette)	175
• Colombie (G. Lopez Daza)	201
• Égypte (Y. Elassar)	215
• Espagne (M. Carrillo)	223
• Fédération de Russie (N. Danelciuc-Colodrovschi)	241
• France (D. Roman)	259
• Grèce (J. Iliopoulos et C. Yannakopoulos)	289
• Hongrie (P. Kruzslicz)	309
• Italie (M. Luciani)	327

• Japon (M. Ueno).....	349
• Koweït (M. Alfili).....	369
• Norvège (E. Smith).....	377
• Pologne (M. Granat).....	385
• Roumanie (E. S. Tanasescu).....	391
• Royaume-Uni (A. Duffy-Meunier).....	413
• Sénégal (C. B. Niasse).....	429
• Suisse (M. Hottelier et D. Carron).....	445
• Tunisie (H. Ben Mahfoudh).....	477
Rapports de synthèse (A. Vidal-Naquet, L. Gay, X. Magnon).....	497
<i>Compte rendu des débats et discussions</i> (Cédric Aguzzi, Marlon Ferreri, Bastien Garcia).....	535

II^e UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DE L'INSTITUT LOUIS FAVOREU

POPULISME ET DÉMOCRATIE

du 3 au 6 septembre 2018

Peuple, populisme et démocratie – Regards croisés <i>Le populisme saisi par les historiens</i> Julien Broch.....	665
<i>Populisme</i> Pierre Garello.....	683
Peuples et populisme Alain Dieckhoff.....	691
Le populisme constitutionnel Carlos Miguel Herrera.....	699
Ce que le « populisme » nous dit des évolutions de la démocratie représentative Olivier Ihl.....	713

MASTERCLASS

Juridictions constitutionnelles et populisme : vers un « autre » constitutionnalisme en Europe centrale ? Lauriane Allezard.....	727
La doctrine de <i>stare decisis</i> de la Cour suprême américaine face à la présidence Trump Maria Gudzenko.....	749
Le renforcement du contrôle de la procédure législative. Une stratégie proposée aux cours constitutionnelles opérant dans un système populiste Viktor Zoltán Kazai.....	765
Le juge conventionnel, remède à l'effacement du juge constitutionnel dans un système populiste – Le cas turc Fabrice Pezet.....	783

CHRONIQUES

ALLEMAGNE (M. Kordeva)	805
BELGIQUE (P. Nihoul, J.-T. Debry, M. Borres, A.-S. Bouvy, M. Solbreux et N. Cambier)	827
CANADA (P. Taillon)	877
ESPAGNE (E. Alberti, H. Alcaraz, P. Cambot, I. Gómez Fernández et O. Lecucq).....	891
ÉTATS-UNIS (I. Fassassi)	915
FRANCE (O. Le Bot, X. Magnon et A. Vidal-Naquet)	933
ITALIE (M. Baudrez, T. Di Manno, M. Bardin, T. Disperati, F. Jacquelot, J. Giudicelli, A. M. Lecis Cocco Ortu, C. Maillafet, S. Schmitt, C. Tzutzuiano et J. Vachey)	979
PORTUGAL (M. Canotilho, D. Connil, D. Löhrer et M. Nogueira de Brito)	1019
ROUMANIE (R. D. Popescu et E. S. Tanasescu).....	1045
SUISSE (M. Hottelier).....	1059
TUNISIE (S. Hamrouni, M. Guetat, M. Agerbi, M. Tabei, D. Matmati, A. Zayeni et S. Djaït)	1085
INDEX	1101

ÉDITORIAL

Trois thèmes sont abordés dans le 33^e volume de l'Annuaire international de justice constitutionnelle : « Juger les élections », « Égalité, genre et Constitution » et « Populisme et démocratie ». À ces trois thématiques s'ajoutent les traditionnelles chroniques constitutionnelles jurisprudentielles nationales, toujours précieuses pour appréhender l'actualité et les temps forts de la jurisprudence des cours constitutionnelles.

Le premier thème, « Juger les élections », est celui des Études, qui ont été dirigées, cette année, par Jean-Philippe Derosier. Le sujet que celui-ci a choisi demeure peu traité en France, notamment sous un angle de droit comparé, tout en occupant pourtant, dans le droit constitutionnel, une place déterminante. Les différentes contributions qu'il a initiées permettent de dresser un état des lieux tout à fait pertinent et utile sur la question.

Le deuxième, « Égalité, genre et Constitution », est celui de la XXXIV^e Table ronde de justice constitutionnelle comparée. Le choix du sujet témoigne de la volonté d'appréhender, avec cette Table ronde, des sujets contemporains incontournables, saisis par la société civile, tout en les envisageant sous l'angle du droit constitutionnel et de la justice constitutionnelle comparée. Spécialiste reconnue de la question, Diane Roman a élaboré la grille de lecture de la Table ronde, en présentant un rapport introductif qui a permis de structurer les débats autour des grandes questions soulevées par le sujet. Laurence Gay, Ariane Vidal-Naquet et moi-même avons animé les trois sous ateliers de la Table ronde, dont les échanges sont, cette année, publiés dans l'annuaire, pour en proposer des synthèses, qui y trouvent également leur place.

Le troisième, « Populisme et démocratie », était celui de la II^e Université d'été de l'Institut Louis Favoreu. Le thème est également un thème d'actualité, qui a été abordé dans une perspective interdisciplinaire, conformément à l'orientation originaire de l'Université d'été. Ont ainsi été réunies des contributions, non seulement d'un juriste, Carlos-Miguel Herrera, mais également d'un historien, Julien Broch, un sociologue, Olivier Ibl, un politiste, Alain Dieckhoff, et un économiste, Pierre Garello. Cette double dimension, juridique et « autres sciences

sociales », contribue à mettre en évidence, à la fois, la singularité du discours du juriste sur une thématique qui apparaît comme étant l'apanage de la science politique, tout en resituant son discours au sein de ceux des autres sciences sociales et des éventuelles autres questions que celles-ci soulèvent sur le sujet. L'Université d'été, avec la masterclass qui l'accompagne, a également permis, cette année encore, de publier les contributions de quatre jeunes chercheurs, Lauriane Allezard, Maria Gudzenko, Viktor Zoltán Kazai et Fabrice Pezet sur la thématique générale retenue.

Il convient de vivement remercier tous les contributeurs à ce volume, des nouveaux venus aux plus fidèles, qui garantissent la qualité, la diversité et la richesse de son contenu, en vous souhaitant une bonne et fructueuse lecture.

Xavier MAGNON
Aix-en-Provence,
2 juillet 2019